AVIS A

COMMODO

Conformément aux articles respectifs de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative
public que les **demandes** et **décisions** ci-dessous ont été adressés à l'administrat

N° DU DOSSIER	DATE	DEM[1]	DÉC[2]	ITM[3]	ENV[4]	COM[5]	DEMANDEUR
3A/2024/3868/176	12.10.2	X		X			COMMUNE DE HESPERANGE
3A/2024/3815/176	09.10.2	X		X			MPG SARL
3A/2024/3867/176	12.10.2	X		X			COMMUNE DE HESPERANGE
1/2024/0274/139	29.10.24		X	X			Performance Solutions Luxembourg
1/2024/0273/139	29.10.24		X	X			DUPONT DE NEMOURS
1/2023/0654	17.11.23		X		X		ORCHIMONT SA
3A/2024/2676/179	11.06.24		X	X			LUXENVIRONNEMENT SA
1/2024/0144/181	15.10.24		X		X		POST Luxembourg
3A/2024/3846/173	09.10.2	X		X			COMAT SA
3A/2024/3848/173	09.10.2	X		X			COMAT SA
3A/2024/4034/168	24.10.2	X		X			SUNGAS SARL
3A/2024/4075/176	31.10.2	X		X			LME SARL
3A/2024/3372/166 Abrog.	18.10.24		X	X			CRECHE BBM KLENGE FUUSS
1/2024/0307/181	07.10.24		X	X			ORANGE COMMUNICATIONS LUX BG

DOSSIERS DE DEMANDE

Pour les **établissements des classes 1 et 2**, l'affichage des avis indiquant l'objet de la demande d'autorisation doit avoir lieu simultanément apparente, à l'**emplacement où l'établissement est projeté**.

A dater du jour de l'affichage, le dossier de demande est déposé pendant une période de **15 jours** au service technique communal (bureau E tous les intéressés. A l'expiration du délai d'affichage, le bourgmestre ou son délégué recueille les observations écrites et procède à une enquê sont entendus tous les intéressés qui se présentent. Il est dressé procès-verbal de cette enquête.

Les **établissements des classes 3, 3A et 3B** sont soumis à l'autorisation des ministres, **sans** qu'il y ait lieu de recourir à la **procédure d'affic** d'autorisation.

NOTIFICATIONS D'UNE DÉCISION / ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Le public est informé des **décisions** en matière d'établissements classés par affichage à la **maison communale** pendant **40 jours** tandis qu'elle **l'établissement est projeté**.

Un **recours** pourra être introduit devant le **Tribunal Administratif** qui statuera en dernière instance et comme juge de fond. Ce recours doit délai de **40 jours**. Ce délai commence à courir à l'égard du demandeur de l'autorisation à dater de la notification de la décision et vis-à-vis des la décision.

Pendant toute la durée de l'exploitation d'un établissement, une copie des autorisations est conservée à la commune et peut y être consulté

AU PUBLIC

O ET INCOMMODO

e aux établissements classés, il est porté à la connaissance du
tion communale de Hesperange pour **affichage et publication**.

OBJET DE LA DEMANDE	EMPLACEMENT	AFFICHAGE	
		DU	AU
Exploitation d'une grue d'atelier Fenix type ELV-	119c, Rue de Bettembourg à		
Exploitation d'un monte escaliers pour le	37, rue de Roeser à Alzingen		
Exploitation d'une grue d'atelier Fenix type ELV-	119c, Rue de Bettembourg à		
Modification de l'autorisaiton 1/2019/0179	Lieu dit "om Hierklemert" à Itzig		
Modification des autorisations 1/2019/0047	2, rue Général Patton à Contern		
Exploitation d'une station de gaz GPL et	2, Boulevard du Kiev à Luxembourg		
Exploitation d'un parking pour le compte de IKO	5-5a, rue des Bruyères à Howald		
Exploitation d'un site d'installation	537, route de Thionville à Alzingen		
Exploitation d'un appareil de levage mobile à	Territoire du Grand-Duché de		
Exploitation d'un appareil de levage mobile à	Territoire du Grand-Duché de		
Exploitation du dépôt de gaz pour le compte de	13, rue des Joncs à Howald		
Exploitation d'un monte escaliers pour le	32, Rue Auguste Scholer à Howald		
Abrogation de l'arrêté du 24,09,24 aucune	5, rue Théodore Speyer à Howald		
Exploitation d'un site d'installation	Lieu dit "Im Bruch" à Fentange		

à la **maison communale** et, de manière bien

5) et pourra être consulté pendant ce délai par
te de commodo et incommodo, dans laquelle

hage et publication de la demande

s ne sont **pas** affichées à l'**emplacement où**

t être interjetés sous peine de déchéance dans le
autres intéressés à dater du jour de l'affichage de

elibrement.

Hesperange, le 13 novembre 2024
Pour le Collège Echevinal

Le Bourgmestre,